

L'an deux mille vingt et un, le 26 octobre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Ecole de Musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

**Objet : Adhésion de l'Agglo Pays d'Issoire à l'association Clermont – Massif Central 2028**

**Annexes : statuts de l'association Clermont – Massif Central 2028**

**Date de convocation :** 20 octobre 2021

**Date d'affichage du compte-rendu :** 29 octobre 2021

**Secrétaire de séance :** SERRA Pierre

**Rapporteur :** ARNAULT Lionel

### Nombre de conseillers

En exercice : 121

Présents : 85

- Titulaires : 77

- Suppléants : 8

Absents ayant donné pouvoir : 27

Absents excusés : 9

**Votants : 112**

### PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (85)

AIGOUY Thierry	DRUELLE Jean-Claude	NICOLLET Michel
ALIZERT Nicolas	GAY Corine (S)	NUÑEZ-ORTIN Aurélia
PELISSIER Didier (S)	DUTHEIL Nathalie	PAGESSE Pierre
ARCHIMBAUD Guy	FANJUL José	PELISSIER Patrick
ARNAULT Lionel		PELLEGRINELLI Christophe
	FOUCAULT Marie-Françoise	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARRAUD Bertrand	MAISONNEUVE Alain (S)	PETELH Sandra
BARTHOMEUF Serge	GARNAVULT Philippe	PILLON Stéphane
BASTIEN Gérard	GAUDRIAULT Damien	PRADIER Laurent
	CAPITAINE Mathieu (S)	PRUNIER Jean-Pierre
BERTHELOT Pascal	GOMEZ Jean-Marc	PUECH David
BESSEYRE Fabien	GONTHIER Emmanuel	RAVEL Pierre
BESSON Jean-Louis	GOYON Guy	RKINA Mohammed
BŒUF Nicole		ROUX Bernard
BOISTARD Philippe	HERBST Nadine	RYCKEBOER Christian
BOURG François	HOSMALIN Marc	SABATIER Gilles
BRUN Pascale	JAFFEUX Sébastien	SALVINI Luc
BRUNETTI Graziella	JEANMOUGIN Isabelle	SAUVANT Jean-Pierre
CHABAUD Christelle	KINDT Patrick	BRUN Claudine (S)
CHABRILLAT Frédéric	LABUSSIÈRE Jean-Marc	SERRA Pierre
CHALLET Vincent	LAGARDE Maguy	TEZENAS Olivier
SERMAGE André (S)	LAVILLE Philippe	THERME Jacques
	LE MARREC Laurys	THEVENET Emilie
	LEGENDRE Denis	TINET Georges
CORREIA Emmanuel	LIGNIERE Frédéric	TOURLONIAS Vincent
VAZ DE AZEVEDO José (S)	LIVET Bertrand	TREHIN Anne-Marie
COSTON David	MASSARDIER Marie-Laure	TRILLEAUD Eric
COSTON Marie	MEALLET Roger-Jean	VALLON Sébastien
COUDUN Valérie		VARISCHETTI Martine
DELTOUR Luc (S)		VEZON Christophe
CROZE Yves-Serge		ZANIN Nathalie
DENAIVES Catherine		

**ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (8)** ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; COSTE Yves (VAZ DE AZEVEDO José), CREGUT François (DELTOUR Luc) ; DUBOST Philippe (GAY Corine) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; GILBERT Odile (CAPITAINE Mathieu) ; SAUX Marie-Pierre (BRUN Claudine) ;

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (27)** ALBARET Christophe à PETEILH Sandra ; BARBET Laurent à BRUN Pascale ; BARDY André à FOUCAULT Marie-Françoise ; BRONNER Ulrich à PUECH David ; BRUNEL Séverine à DUTHEIL Nathalie ; COLLET Jean-Pierre à TEZENAS Olivier ; CORRE Jean-Marie à LABUSSIÈRE Jean-Marc ; DABERT Jean-Claude à MASSARDIER Marie-Laure ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à NICOLLET Michel ; DESVIGNES Jean à JEANMOUGIN Isabelle ; DUBESSY Florence à BARRAUD Bertrand ; FERRARIS Nathalie à ARNAULT Lionel ; FERREIRA Fernando à LE MARREC Laurys ; GOUSSARD Bérengère à RYCKEBOER Christian ; GUILLAUME Julien à CHALLET Vincent ; JAFFEUX Ophélie à LIVET Bertrand ; LAMOUREUX Jean-François à TRILLEAUD Eric ; LEROY Véronique à JAFFEUX Sébastien ; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean ; MARIANY Marie-Line à TINET Georges ; MERLEN Bernard à LEGENDRE Denis ; METEIGNIER Stéphane à CHABRILLAT Frédéric ; MONTMORY Dominique à SALVINI Luc ; POJOLAT Marie à VARISCHETTI Martine ; SUIDUREAU Carine à SERRA Pierre ; THALAUD François à COSTON David ; WALTER Christian à COSTON Marie ;

**ABSENTS EXCUSES : (9)** ADMIRAT Nadine ; BERNARD Jean-Paul ; CHASSANG Jean-Pierre ; GREGOIRE Nathalie ; LENEGRE Jean-Louis ; MALORON Annie ; ROCHETTE Christophe ; SCHUMACHER Emilie ; SUTY Lionel ;

\*

#### LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

L'association « Clermont - Massif Central 2028 » a été créée le 13 novembre 2020 pour promouvoir la candidature de la ville de Clermont-Ferrand au titre de « Capitale européenne de la culture 2028 » et afin de coordonner la réflexion, la mise en œuvre et le portage de cette démarche.

Comme ceci a été défini dans ses statuts, elle a vocation à :

- établir le dossier de candidature ;
- coordonner et assurer l'animation des acteurs associés au projet ;
- fixer les objectifs et les orientations du programme culturel ;
- agir dans et auprès des réseaux impliqués et concernés ;
- conduire toutes les actions nécessaires à la réussite de la démarche de candidature et en cas de sélection, mener à bien la préparation du titre, son déploiement et son évaluation.

Par le biais de cette candidature, l'association se donne trois objectifs principaux :

- promouvoir une mutation territoriale conciliant identité, ressources locales et ouverture sur l'Europe et le monde ;
- soutenir une évolution de territoire vers un Massif central créatif, dynamique et européen s'appuyant sur sa densité démographique modérée, son héritage rural et ouvrier revendiqué et son cadre naturel préservé ;
- favoriser une qualité de vie locale favorisant cohésion sociale, coopérations et relations rural-urbain par le biais de la culture, de l'ouverture et de l'éducation.

Quatre axes servent de colonne vertébrale à l'écriture de cette candidature :

- une métropole de la proximité et du bien vivre ;
- une identité naturelle forte entre eau et volcans ;
- un dialogue augmenté entre l'urbain et le rural ;
- un héritage ouvrier revendiqué pour une mue industrielle durable.

Afin de s'associer à cette démarche collective et d'avoir l'opportunité de prendre part aux différentes étapes de sa mise en œuvre, il est proposé de répondre favorablement à la sollicitation de l'association par une adhésion de l'Agglo Pays d'Issoire au titre de membre associé.

Les avantages des membres associés sont :

- l'intégration au collège des membres associés (lequel élit 6 représentants au conseil d'administration de l'association) ;
- la participation à la vie et à la stratégie de l'association via l'assemblée générale annuelle ;
- la communication sur une sélection de projets culturels de l'EPCI ;
- les actions d'éducation artistique et culturelle sur le territoire en lien avec la candidature ;
- la formation d'un réseau d'acteurs culturels autour du projet de candidature.

Le montant de l'adhésion s'élève à 2.500,00 €.

### Désignation du représentant de l'Agglo Pays d'Issoire

Par ailleurs, la communauté d'agglomération, doit être représentée par un membre au sein du collège des membres associés de l'association Clermont – Massif Central 2028.

En ce qui concerne les désignations de membres, le principe est le vote au scrutin secret. Toutefois, le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Il est proposé de désigner Monsieur Lionel ARNAULT, 7<sup>ème</sup> Vice-président à la Culture, patrimoine et enseignement musical comme représentant de la communauté d'agglomération au sein du collège des membres associés de l'association Clermont – Massif Central 2028.

#### ❖ Représentant

Représentant	NBE DE VOIX
Monsieur Lionel ARNAULT	112

**Il est procédé à la désignation du représentant la communauté d'agglomération au sein du collège des membres associés de l'association Clermont – Massif Central 2028 à scrutin public à la main levée.**

**ENTENDU** le rapport de présentation ;

\*

### **CADRE REGLEMENTAIRE**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 20210642 en date du 12 avril 2021 autorisant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 12 avril 2021 ;

**VU** la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

**VU** les statuts de l'association Clermont Massif Central 2028 ci-annexés ;

**CONSIDÉRANT** que la candidature de la ville de Clermont-Ferrand au titre de « Capitale européenne de la culture 2028 » a été promue par l'association « Clermont Massif Central 2028 » ;

**CONSIDÉRANT** que les objectifs principaux de ladite association s'appuient sur quatre axes insufflant une démarche collective dans laquelle l'Agglo Pays d'Issoire souhaiterait s'associer ;

**CONSIDÉRANT** qu'une adhésion au titre de membre associé permettrait à la communauté d'agglomération de prendre part aux différentes étapes de la mise en œuvre de cette candidature ;

**CONSIDÉRANT** les opérations de vote ;

\*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :**

Votants : 112

- Pour : 112
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- D'approuver l'adhésion de l'Agglo Pays d'Issoire à l'association « Clermont Massif Central 2028 », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- De valider le versement d'une cotisation annuelle de 2.500,00 € inscrit au budget ECOCULTURE 6281 ;
- D'autoriser chaque année Monsieur le Président à mandater la somme correspondante à réception de l'appel à cotisation sous réserve des crédits inscrits au budget ;
- De valider la désignation d'un représentant de l'Agglo Pays d'Issoire au sein de de l'association Clermont – Massif Central 2028 telle qu'elle figure ci-dessous :

**1 REPRÉSENTANT**

ARNAULT Lionel

- D'une manière générale, autoriser Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

\*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 27/10/2021

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 28/10/2021